Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

ÉCHAFAUDAGES FIXES (R408)

novembre 2026

Objectifs :

Monter, réceptionner, utiliser et démonter en sécurité les échafaudages fixes de l'entreprise (échafaudages de pied) selon la notice du fabricant, au sens de la recommandation R408. Réaliser leur vérification journalière.

Moyens & Méthodes :

Supports audiovisuels (vidéoprojecteur)
Alternance entre théorie et pratique
Mises en situation réelles
Mise à disposition par l'entreprise d'accueil de :
- ses échafaudages fixes et leur notice du fabricant
- une zone de montage dégagée, au sol stable

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale au travail en hauteur
Lecture de la langue française
Avoir suivi depuis moins de 3 ans une formation au port du harnais

Public :

Toute personne appelée à monter, démonter, réceptionner, utiliser et vérifier chaque jour un échafaudage fixe (de pied) de moins de 24 m, selon la notice du fabricant, pour sa propre activité

Durée :

2 jours, 8 stagiaires maximum, en initiale comme en recyclage
Recyclage recommandé tous les 5 ans

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité, sur ses propres échafaudages.
Non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

Validation :

Attestation de fin de formation délivrée par le formateur

PROGRAMME

Formation théorique
- → Les enjeux de la prévention
- → Rôles et responsabilités des différents acteurs
- → Textes de référence : article R. 4323-69 du code du travail, arrêté du 21 décembre 2004 et recommandation R408
- → Les différents types d'échafaudages fixes, dits de pied, et leur domaine d'utilisation
- → Classes d'échafaudage et affichage
- → Contenu de la notice du fabricant et importance de s'y référer
- → Prévention des risques : chute de hauteur, chute d'objets, manutention, électrisation
- → Identification et mise à l'écart des pièces défectueuses
- → Signaler les situations dangereuses, communiquer, rendre compte

Formation pratique
- → Préparation du montage : implantation, calage, contraintes du site
- → Montage et démontage des échafaudages fixes de l'entreprise (à cadres ou multidirectionnels) selon la notice du fabricant
- → Vérification avant mise en service (réception) : examens d'adéquation, de montage et d'installation, de l'état de conservation
- → Vérification journalière : examen de l'état de conservation
- → Périodicité des vérifications
- → Règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- → Démontage : risques, transport et stockage

Évaluation
- → QCM en fin de formation théorique
- → Évaluation individuelle sur les exercices pratiques

Nota : les stagiaires viennent équipés des EPI fournis par l'employeur (casque avec jugulaire, gants, harnais et longe adaptée, chaussures de sécurité). Si nécessaire, Bretagne Formation Conseil peut fournir casques, harnais et longes, sans supplément.

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.